



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2026

- Procès-verbal de séance -

(article L.2121-15 du CGCT)

Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE-SUR-COISE s'est réuni à la mairie le 22 janvier 2026, à 20 h 30, sous la présidence de Madame Christiane BOUTEILLE, Maire.

10 membres étaient présents : Mme Christiane BOUTEILLE, Mme Bernadette GUIRONNET, M. Vincent LE GOFF, M. Ludovic FLÉCHET, M. Michel RIZOUD, M. Guy JACOUD, Mme Patricia BISSARDON, M. Damien RABOUTOT, M. Rémi VÉRICEL, M. Baptiste BORDET, Mme Corinne MARQUET

3 membres étaient absents, excusés : M. Olivier CAUMEIL (pouvoir à C. BOUTEILLE), M. J.Michel GUINAND, M. Rémy SAUBIN.

Quorum : 8

Secrétaire de séance : Mme Bernadette GUIRONNET

Ordre du jour :

- vote d'une subvention en faveur du comité d'animation ;
- aménagement d'une MAM dans un bâtiment existant – attribution et signatures des marchés de travaux ;
- aménagement d'une MAM dans un bâtiment existant – approbation de la demande de subvention à déposer auprès de la CAF ;
- point sur le personnel communal ;
- questions diverses ;
- rapport des commissions ;
- compte-rendus de réunions.

~~~~~  
Le conseil municipal approuve tout d'abord le procès-verbal de la séance du 22 janvier dernier.

#### **1) Vote d'une subvention en faveur du comité d'animation.**

Madame le Maire présente la demande du comité d'animation en vue d'obtenir une subvention pour aider au financement de ses différentes activités prévues en 2026. Madame Bernadette GUIRONNET, en sa qualité de trésorière de l'association, se retire de la séance et ne prend pas part au vote. Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal vote une subvention de 400 € en faveur du comité d'animation.

#### **2) Aménagement d'une MAM dans un bâtiment existant – attribution et signature des marchés de travaux.**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la passation des marchés de travaux pour l'aménagement de la MAM se fera par le biais de la procédure adaptée. L'équipe de maîtrise d'œuvre a estimé les travaux à la somme de 226 000 € HT, répartis en 9 lots.

L'avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne le 11 décembre sur le profil acheteur de la commune et 23 offres ont été déposées. Après analyse par l'équipe d'ingénierie, et au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation (50 % prix et 50 % valeur technique),

le conseil municipal approuve le classement des entreprises et attribue les marchés aux entreprises suivantes :

| <b>Lot</b>                                                    | <b>Nom et adresse du titulaire</b>                                              | <b>Montant HT du marché</b> |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Lot 1 :<br>Maçonnerie                                         | VIRICEL Maçonnerie SARL<br>38 montée de la Roche<br>69610 GRÉZIEU-LE-MARCHÉ     | 55 900,00 €                 |
| Lot 2 :<br>Charpente Couverture<br>Zinguerie                  | PASSELÈGUE SAS<br>312 rue de la Croix Blanche<br>69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET | 20 482, 50 €                |
| Lot 3 :<br>Menuiseries extérieures<br>alu et intérieures bois | BLANC BARANGE<br>121 route de la Gondolière<br>69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET   | 40 941,55 €                 |
| Lot 4 :<br>Métallerie                                         | FAYOLLE SARL<br>111 le Haut de la Guilletière<br>69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  | 9 935,75 €                  |
| Lot 5 :<br>Plâtrerie Peinture Isolation                       | NJE BAT SAS<br>285 rue de la Font de l'Or<br>42110 CLEPPÉ                       | 29 838,65 €                 |
| Lot 6 :<br>Chape liquide                                      | SNC SAS<br>94 rue Pré Magne<br>69126 BRINDAS                                    | 4 718,70 €                  |
| Lot 7 :<br>Revêtement de sol souple                           | UNIVERSOL<br>7 rue de Malacussy<br>42100 ST-ÉTIENNE                             | 8 173,75 €                  |
| Lot 8 :<br>Électricité                                        | ECOL SARL<br>ZA des Lats<br>69510 MESSIMY                                       | 20 749,60 €                 |
| Lot 9 :<br>Plomberie Sanitaire                                | TISSEUR Père et Fils SAS<br>132 chemin du Maperoux<br>69850 ST-MARTIN-EN-HAUT   | 11 921,68 €                 |
| <b><u>TOTAL</u></b>                                           |                                                                                 | <b><u>202 662,18 €</u></b>  |

### **3) Aménagement d'une MAM dans un bâtiment existant - approbation de la demande de subvention à déposer auprès de la CAF.**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la subvention obtenue du Département du Rhône dans le cadre du partenariat territorial, la demande déposée auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du bonus ruralité et précise qu'il convient désormais de finaliser la demande auprès de la CAF du Rhône. Une lettre d'intention avait été adressée le 23 juillet 2025 dans ce sens mais la CAF demande désormais à ce que la commune finalise sa demande en présentant un dossier complet. Le conseil municipal approuve le dépôt d'une demande de subvention auprès de la CAF et autorise Madame le Maire à la signer.

#### **4) Point sur le personnel communal.**

Madame le Maire explique au conseil municipal que, suite à la démission de Mme Marie-Laure MARQUET, en janvier dernier, la commune a recruté 2 nouveaux agents contractuels, à savoir :

- Mme Brigitte BOUTEILLE, qui assure le service de restauration scolaire, sur une base de 10,5/35<sup>ème</sup>
- Mme Alyssa CHARRETTON, qui est chargée de la garderie du matin et du ménage des bâtiments communaux, sur la base de 11,5/35<sup>ème</sup>.

Une rencontre est prévue avec ces 2 agents pour faire le point sur les procédures et pour permettre un échange d'informations.

#### **5) Questions diverses.**

- un accord est donné pour l'accueil d'un groupe « joëlettes » à l'occasion du passage du trail des coursières le 9 mai prochain, suivant la disponibilité de la salle des fêtes car l'espace des chapelliades, habituellement mis à disposition, est déjà réservé.
- il convient de prévoir une réunion de la commission « environnement-énergie » pour traiter les corrections à apporter à l'état de recouvrement de la redevance ordures ménagères-tri sélectif pour 2026.
- la commission «fleurissement-chemins pédestres » se réunira le 17 février prochain.
- M. Michel RIZOUD fait état de problèmes de fils téléphoniques arrachés de façon récurrente, chemin des Grandes Terres » lors de travaux agricoles et pour lesquels il convient de demander une intervention au SYDER et à ENEDIS ; il précise que la fibre n'est toujours pas disponible aux hameaux de la Carrière et du Vernay.
- des travaux devront être entrepris à l'aire de jeux de Lafay avant la saison estivale : jeux en bois, remplacement des copeaux par des graviers (revoir les devis qui avaient été établis).
- il convient de prévoir un contact avec MEYS Plants – M. BAZIN – afin de prévoir la prochaine vente de fleurs et plants de légumes au profit de la commission sociale.
- une sortie de la nouvelle équipe municipale pourrait être prévue à l'automne 2026.

#### **6) Rapport des commissions.**

NÉANT

#### **7) C.R. de réunions.**

- CSC Archipel : intervention de la Directrice de la crèche Pirouette, qui dresse le bilan de 2025, soit 225 jours d'ouverture, 76 % de remplissage facturé, difficulté à boucler le budget – projet de théâtre avec « Tant d' scènes » le 19 avril prochain et fixation du prix d'entrée – récapitulatif des activités menées par les référentes Enfance et Famille – rappel de dates à venir : expositions, réunions, spectacles... - échange avec la référente Jeunesse afin de trouver une solution pour la pérennité de l'AJC qui n'a plus de présidence en 2026.

La séance est levée à 22 h 30.

Le présent procès-verbal a été approuvé par les membres présents lors de la séance du 26 février 2026.

Bernadette GUIRONNET  
Secrétaire de séance

Christiane BOUTEILLE  
Maire



Publié le 3 mars 2026